

MÉTHODES ET OUTILS D'IDENTIFICATION utilisés à l'étranger

Une étude ponctuelle a été lancée en 2005 sur les usages d'identification des équidés, en vigueur dans le monde. Ce travail avait deux objectifs principaux :

- Le premier était d'analyser les pratiques de chacun pour alimenter la réflexion sur la rénovation des modes d'identification en France et permettre aux Haras nationaux d'avoir des éléments de comparaison en matière de tarifs ;
- Le second était de récupérer un maximum de spécimen de documents en circulation, afin d'alimenter un catalogue bien utile au service des chevaux importés du SIRE pour traiter les différentes demandes d'immatriculation.

Les trois axes de l'enquête portaient donc sur :

- les méthodes d'identification,
- les documents en vigueur,
- les tarifs appliqués.

Le travail a consisté à réaliser une recherche Internet de tous les éléments disponibles sur le sujet. Puis un contact a été établi avec les différents organismes chargés de l'identification dans le monde au travers d'une enquête (par e-mail, courrier et fax) en français, anglais et allemand. Celle-ci a été menée auprès de plus de 500 organismes étrangers et a permis d'obtenir un taux de réponse de 12%.

Les résultats obtenus sont extrêmement denses et le temps imparti très limité ce qui fait que l'exploitation de l'ensemble reste encore à ce jour partielle. Néanmoins, des grandes lignes peuvent être tirées.

MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE

Le but poursuivi était la compilation de chiffres précis et transparents permettant une comparaison valable. Un tableau concernant les tarifs pratiqués était joint au questionnaire global sur l'identification. Il était divisé en catégories : cotisations des membres, inscriptions des juments et étalons, identification incluant l'enregistrement et l'édition de documents, et la gestion des chevaux incluant les opérations d'export, import, transferts de propriété et mises à jour, ainsi que l'émission de duplicata permettant à chaque fois de distinguer les tarifs pratiqués pour les membres et les non membres, avec une colonne « observations ». Cette présentation visait à canaliser les réponses, afin d'éviter l'écueil de la « non-lisibilité » des tarifs (incluant, par exemple, diverses prestations complémentaires non précisées), ainsi que la prolifération de tarifs pour prestations annexes, sans intérêt dans l'optique du comparatif recherché.

Le comparatif est focalisé sur les tarifs pratiqués dans les pays européens éliminant toutefois certains pays, comme la Russie, dont les tarifs en roubles, convertis en euros fausseraient tout le système (ex : cotisation annuelle de moins d'1 €, etc.).

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le fonctionnement des différents organismes ne permet pas ou que très difficilement de comparer les tarifs pratiqués. Le regroupement de services pour le paiement rend la comparaison encore plus difficile à mener.

Les différents organismes ont indiqué les tarifs de divers services proposés, sans préciser leur caractère facultatif ou obligatoire (par exemple : marquage à froid, puçage...).

Les tarifs indiqués dans la partie identification et dans la partie enregistrement ne sont pas toujours distincts et peuvent être « cumulés ». Les tarifs fournis sont quelquefois très succincts. Au contraire, d'autres présentent de nombreuses variantes.

Donc, pour être aussi objective que possible, l'analyse s'est orientée sur deux axes :

- l'étude de tarifs particuliers (transfert de propriété et duplicata) et
- la mise en parallèle des coûts de chaque organisme, ramenés aux coûts d'identification d'un poulain.



© DR LES HARAS NATIONAUX

DÉTAIL DE L'ANALYSE DES TARIFS

La définition du transfert de propriété et de l'édition de duplicata des différents documents reste toujours assez constante d'un pays à l'autre ce qui permet une comparaison plus facile.

Pour le transfert de propriété, les résultats obtenus sont les suivants :

- En moyenne : tarif pour les membres de l'organisme concerné 15,55 € (tarif non membre : 31,76 €)
- Minimum : 0 € (0 €)
- Maximum : 107,79 € (179,65 €)

Pour mémoire, les tarifs français sont de 0 €, et la FIVAL demande un montant de 8 € aux cédants.

Pour les duplicata, les résultats obtenus sont les suivants :

	TARIF MEMBRE	TARIF NON MEMBRE
DUPPLICATA GLOBAL		
En moyenne	41,18 €	59,62 €
Minimum	0 €	0 €
Maximum	148,6 €	100,6 €
DUPPLICATA DU PASSEPORT		
En moyenne	68,7 €	69,19 €
Minimum	0 €	0 €
Maximum	175 €	166,73 €
DUPPLICATA DU CERTIFICAT D'ORIGINE		
En moyenne	31,81 €	15,85 €
Minimum	0 €	0 €
Maximum	96,46 €	31,7 €
DUPPLICATA DE LA CARTE DE PROPRIÉTAIRE		
En moyenne	31,354 €	32,39 €
Minimum	0 €	0 €
Maximum	128 €	64,78 €

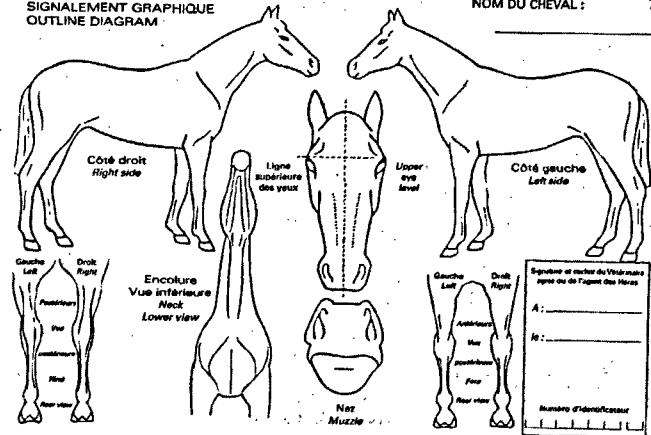
TARIF FRANÇAIS DU DUPPLICATA

Document cheval de sang	110 €
Document cheval de sang	50 €
Document chevaux de trait et ânes	30 €

SIGNALEMENT GRAPHIQUE
OUTLINE DIAGRAM

NOM DU CHEVAL : _____

7



SYNTHÈSE DES TARIFS

	prestation maximum pour un poulain	prestation minimum pour un poulain	changement de propriété	duplicata (passport)
Moyenne	156	189	15	69
Tarif le moins élevé	17	20	0	0
Tarif le plus élevé	456	473	108	175
France	120	24	0	30 à 110

Pour l'identification d'un poulain, la démarche est plus compliquée car les pratiques sont très différentes d'un pays à l'autre. Des hypothèses de travail ont donc du être établies pour l'analyse.

Le fonctionnement des différents organismes intègre souvent une cotisation annuelle et une inscription pour chaque éleveur, pour chaque jument, et pour chaque étalon. Le tarif pratiqué pour l'identification « proprement dite » d'un poulain (relevé de signalement, enregistrement et édition d'un document) varie nettement selon les différents tarifs pratiqués « en amont ».

Ainsi, pour pouvoir comparer le coût de l'identification d'un poulain imputé à l'éleveur, les hypothèses suivantes ont été émises (d'après les chiffres de l'élevage en France). En moyenne :

- Une jument poulinière donne naissance à 0,6 poulain par an pendant 14 ans, soit 8 poulains dans sa carrière ;
- Un étalon saillit 13 juments par an pendant 8 ans, soit 104 saillies dans sa carrière ;
- Un éleveur possède 2 juments poulinières, donnant naissance au total à 1,2 poulains par an, pendant 40 ans, soit 48 poulains dans sa carrière.

Ainsi peuvent être calculés des prix par poulain en répartissant les cotisations et inscriptions au prorata du nombre de poulains. Par exemple, l'inscription d'une jument poulinière sera répartie sur 8 poulains, la cotisation annuelle d'un éleveur sur 1,2 poulains.

Pour un poulain, l'éleveur devra donc s'acquitter en moyenne de 156 € à 189 €.

En France, pour un poulain, l'éleveur paie de 24 à 120 €, pose du transpondeur comprise (données 2005).

Attention ! Ces chiffres doivent être utilisés avec beaucoup de précautions, car la comparaison des tarifs est extrêmement difficile du fait de la diversité des prestations, des monnaies différentes, de la différence du coût de la vie, de la barrière de la langue... Même pour une étude concernant uniquement l'identification, il est nécessaire d'intégrer les données relatives à la monte pour pouvoir comparer, les deux domaines étant souvent très étroitement liés.

En terme de technique d'identification, tous les pays au monde utilisent les mêmes outils, à savoir la description des marques naturelles (relevé de signalement), le marquage au fer, le marquage à froid, le tatouage, l'analyse ADN, et de plus en plus, le transpondeur électronique, chaque outil pouvant être utilisé isolément ou en combinaison avec un ou plusieurs autres.

En terme de tarifs, les tarifs français font partie des moins élevés. Cette étude, très vaste et dont les résultats sont très riches, demandera encore une analyse plus fine pour être vraiment exploitée complètement. ■

Delphine de CADOLLE
d'après Jean Michel GUILBAULT et Véronique MORIN